

**Mission Politique de la Ville**

Rédigé par Julie DEVALLAN

Tél. 02 40999887

julie.devallan@nantes.metropole.fr

Nantes, le vendredi 20 octobre 2017

## Compte rendu

### Objet de la réunion : Inter-associatif

Date de la réunion : 19 octobre 2017

#### Participants :

##### ASSOCIATIONS :

**ARPEJ REZÉ** : PETEL Camille,

**COLLECTIF GRAND'PLACE** : ARNAUD Alain, NDAYA Tina

**ENTREPRISES DANS LA CITE** : Nathalie PINSON

**LA LUNA** : COIRIER Laure, RACINEUX Anne

**LES BADAUDS ASSOCIES** : Gaëtan BOURDIN

**NOUVELLES VOIES** : DOISNEAU Christine

**PAQ'LA LUNE** : Christophe CHAUVET

**PULSART** : Maxime APOSTOLO

**TISSE METISSE** : Sylvain BACLE

##### INSTITUTIONS :

###### Élus.

**NAEL Myriam**, élue déléguée à la Politique de la ville, Nantes Métropole et ville de Nantes ;

**PERNOT Mireille**, conseillère communautaire déléguée à la Politique de la Ville, ville de Rezé ;

**NEDELEC Marie-Hélène**, conseillère municipale déléguée à la cohésion sociale et à la politique de la Ville, vice-présidente de Nantes Métropole, ville de Saint Herblain;

**GADE Pierre**, adjoint à la cohésion sociale, ville d'Orvault

##### TECHNICIENS :

**DEVY Agnès**, Ville de Nantes

**DEGREMONT Robin**, Ville de Rezé

**JAOUEN Jean-Michel**, Nantes Métropole,

**DEVALLAN Julie**, Nantes Métropole,

**EI HOUMRI Omar**, Nantes Métropole

##### ABSENTS OU EXCUSÉS

**ASSOCIATIONS**: 100 000 ENTREPRENEURS, ADIE, APIB44, CSC REZE, FEDERATION DES AMIS DE L'ERDRE, ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE, L'ESTRAN Cie GIOCCO COSI, FETE LE MUR, MAKE A MOVE, OPTIMA, OCEAN, REGART'S, TRAJET, UHP, VIVRE LIBRE FAL 44 – LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

**INSITUTIONS :**

**CHAPEDELAIN Fabien**, Ville d'Orvault,

**JOSEPHINE Anne-Laure**, Ville de Saint-Herblain

**Diffusion :**

Participants et excusés

Relevé de décision	Suivi/échéance
<p><b><u>Retour sur la rentrée politique de la ville et ses suites.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Myriam Naël rappelle la volonté des élus des 4 villes impliquées dans la politique de la ville de poursuivre la dynamique engagée avec les associations depuis 3 ans, d'avoir un échange avec elles sur les suites à donner à la rentrée politique de la ville ; un séminaire de travail étant imaginé le 11 décembre prochain pour tenir les ateliers qui étaient prévus le 3 octobre dernier et lancer les chantiers politique de la ville 2018/2020.</li><li>• Christophe Chauvet de PaQ'La Lune présente ses excuses pour ne pas avoir envoyé un email à l'ensemble des associations pour coordonner la prise de parole du 3 octobre.</li><li>• Les associations réaffirme le fait que leur départ n'était pas prémédité. Ils ont réagi de manière spontanée.</li><li>• Gaëtan Bourdin des Badauds Associés et Christophe Chauvet de PaQ'La Lune informent que les associations « historiques » de la Gouvernance, membres G7 ont été invitées le mercredi 11 octobre à rencontrer le Sous-Préfet. Les Badauds Associés, La FAL, PaQ'La Lune et OCEAN étaient présents. Un échange a été engagé sur le contexte, les besoins d'accompagnement des associations (ont été cités la recherche de financement européens et ANRU (PIA jeunesse), le statut fiscal des associations qui répondent de plus en plus à des appels d'offres et réalisent des prestations) et la posture des associations vis-à-vis des institutions dans le système de pilotage du contrat de ville.</li></ul> <p><b><u>Échanges sur le rôle, les réalités et les évolutions des associations .</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chacun s'accorde à reconnaître l'utilité sociale des associations qui contribuent à remettre du service public dans la société. Pour autant, on ne donne pas en contre-partie les moyens aux associations de construire dans un cadre serein. Le budget des associations sont incertains et en diminution. Les directeurs et/ou Présidents des structures indiquent qu'ils sont dans des logiques de survie de leurs associations, se demandant comment payer les salaires de leurs employés et/ou trouver les moyens de développer leur projet.</li><li>• Les associations mettent en avant l'effet domino des mesures sur les emplois aidés, certaines fondations se retirant du financement de certains projets.</li></ul>	

Relevé de décision	Suivi/échéance
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associations interpellent les collectivités locales sur leur responsabilité dans l'accompagnement de la fin des contrats aidés. Les collectivités abondaient le dispositif sans questionner sa pérennité ni anticiper la mise en place de dispositifs relais.</li> <li>• Le modèle associatif est en pleine mutation. La baisse des subventions, le développement des appels à projets et d'appel d'offres renforcent la professionnalisation et la concurrence entre associations. La question est posée de l'accompagnement de ces mutations ? De la régulation des concurrences et l'émergence de synergie entre acteurs associatifs ? De la réflexion sur le modèle économique des associations ?</li> <li>• Les associations notent un décalage entre les cultures professionnelles des associations et des institutions. Il convient que les institutions s'imprègnent des réalités associatives et que l'on rentre dans une dynamique gagnant-gagnant. Il serait intéressant d'évaluer la part des associations dans la mise en œuvre des politiques publiques.</li> </ul> <p><b><u>La gouvernance ouverte autour du contrat de ville : une dynamique à poursuivre.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sylvain Bacle de Tissé Métisse qui a participé au groupe de travail lutte contre les discriminations, précise que son expérience lui fait dire que la dynamique engagée autour de la gouvernance sur l'agglomération nantaise est exemplaire. L'intérêt de l'inter-associatif serait de pouvoir initier des synergies et porter en commun des propositions auprès des institutions. Il précise qu'il souhaite que la dynamique soit poursuivie et son souhait d'être partie prenante.</li> <li>• Les associations précisent que les profils des associations qui ont intégré l'inter-associatif est riche et permettra de faire des propositions sur des chantiers thématiques plus divers, notamment cités les domaines de l'emploi et du développement économique et du renouvellement urbain.</li> <li>• L'envie de collaborer est toujours présente. Il existe une liberté de parole qui est intéressante. Les associations reformulent leur souhait d'être dans un échange critique mais constructif avec les bailleurs, les institutions et les membres des conseils citoyens.</li> <li>• Il n'y a pas de remise en cause de la participation.</li> <li>• Des chantiers sont à lancer dont un notamment autour de la question des mutations des associations, de leur modèle économique et des modalités d'accompagnement notamment dans le domaine de l'emploi (recrutements, mobilisation des habitants issus des quartiers, accès à la formation, etc.)</li> <li>• Deux points sont questionnés : l'opacité du PIA jeunesse et la ques-</li> </ul>	

Relevé de décision	Suivi/échéance
<p>tion de l'évaluation de l'effet levier de la politique de la ville sur les autres politiques publiques.</p> <p><b><u>Rappel des étapes de mise en place de l'inter-associatif</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à candidatures du 2 mars au 28 avril</li> <li>• Réunion du 13 juin : proposition de constitution d'un inter-associatif</li> <li>• Questionnaire « Un inter-associatif dans le cadre de la politique de la ville : Pourquoi et Comment ? » - Diffusion du 25 juillet au 8 septembre</li> <li>• <b>Réunion du 18 septembre : poursuite réflexion sur le mandat de l'inter-associatif : mise en débat collective des réponses au questionnaire sur le mandat de l'inter-associatif.</b></li> <li>• Rentrée politique de la ville du 3 octobre</li> <li>• Novembre : Inter-associatif en novembre</li> <li>• Début décembre : Rencontre avec Myriam Naël et Alain Brossais</li> <li>• Comité de pilotage du 14 décembre : Validation des propositions en comité de pilotage</li> </ul>	